

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2007

Le groupe socialiste n'a pas voté le budget de l'Etat présenté par le Gouvernement. C'est un budget qui distribue des cadeaux fiscaux aux seuls ménages les plus aisés, qui ne prend pas en compte le pouvoir d'achat des ménages, et notamment des plus modestes, et enfin, qui consacre la baisse des prélèvements et l'augmentation de la dette publique.

La législature s'achève. Cinq années ont été perdues !

Dans ce contexte au nom du groupe socialiste, je suis intervenue à plusieurs reprises :

### Sur le budget de l'agriculture, pêche, forêt et affaires rurales :

J'ai ciblé mon intervention sur la production du carburant biologique (E85) pour lequel le Gouvernement a fait une grande campagne médiatique.

J'ai attiré l'attention du ministre sur la nécessité de réaliser des évaluations énergétiques et écologiques. **En effet, la production massive de ces biocarburants peut être plus destructrice pour l'environnement (emploi d'OGM en particulier, impact sur l'eau etc...) que les avantages liés aux biocarburants eux-mêmes.**

Laisser croire que les problèmes de coût du carburant et d'émission de gaz à effet de serre seront résolus grâce à ces produits, c'est tout simplement tromper les gens !

Il y a lieu d'être plus raisonnable.

**Oui, à une production raisonnée des carburants biologiques mais à condition d'en mesurer régulièrement les impacts.**

### Sur le budget de l'écologie et du développement durable :

L'analyse de ce budget a été pour moi l'occasion de dénoncer, une fois de plus, le maigre budget de ce ministère, alors que tous les Français sont de plus en plus préoccupés par l'environnement et leur cadre de vie, lesquels se dégradent régulièrement, malgré une prise de conscience de tous.

Aucune mesure concernant la limitation de production des gaz à effet de serre et l'application du protocole de Kyoto ! essentiellement en matière de fiscalité d'une part,

et d'économie d'énergie, d'autre part.

Peu de mesures visant au maintien de la diversité biologique dont la diminution aujourd'hui est particulièrement préoccupante.

Bref, ce budget est en contradiction complète avec les propos du Premier Ministre et de son Gouvernement.

La loi sur les parcs naturels est aussi très en deçà d'une grande politique publique de protection de la nature et de la biodiversité. A ce sujet, je ne manque jamais de rappeler la nécessaire protection du loup et de l'ours dans les Alpes et les Pyrénées.



### **Il manque des hommes, des crédits et une vraie détermination politique.**

Enfin, en référence au stockage des farines animales dans notre département, j'ai souligné la

lenteur des décisions sur leur élimination, la diminution des crédits liés au traitement des déchets, y compris animaux.

### Sur le volet « sécurité sanitaire » :

J'ai tenu, tout d'abord, à rendre hommage aux personnels de l'Agence Française de la Sécurité Sanitaire de l'Alimentation et au ministère de l'agriculture qui ont su redonner confiance au public par la qualité de l'information adressée aux Français dans les périodes de crise que nous avons connues, en particulier concernant la grippe aviaire. **J'ai défendu la place importante des vétérinaires qui sont et doivent rester les premiers maillons du contrôle de nos aliments.**

J'ai aussi alerté le ministre sur le dossier des chiens « dangereux » qui, aujourd'hui, est l'un des plus médiatisés par le ministre de l'Intérieur.

La loi du 6 janvier 1999 classe les chiens « dangereux » en « chiens de première catégorie » (chiens d'attaque) et « chiens de deuxième catégorie » (chiens de garde ou de défense). **Cette loi fait passer la notion de « race » avant celle de « comportement » ce qui est inadmissible.** Je suis contre cette récupération malsaine, qui entretient auprès du grand public un sentiment de crainte.

Le problème vient, non pas des animaux, mais des propriétaires. Beaucoup de chiens ne sont pas réellement dangereux, mais ont besoin d'une bonne éducation. Mieux vaudrait insister sur la formation des propriétaires et prévoir des visites vétérinaires permettant d'apprécier les rapports entre les maîtres et leurs animaux.

### Sur le budget « transport » :

J'ai souligné que ce budget confirmait l'absence d'aide de l'Etat aux collectivités pour mettre en place leurs projets de transport collectif. Seules les grosses agglomérations peuvent le percevoir.

J'ai relevé l'augmentation de la part transport de marchandises par route, mode de transport qui induit une grosse quantité de gaz à effet de serre et d'importants coûts à la charge de la société.

Aussi, j'ai demandé au Ministre s'il avait l'intention d'**instaurer une éco-redevance dont le produit serait affecté aux autres modes de transport et ainsi faire progresser le rééquilibrage modal.** Aucune réponse n'a été apportée.

### Sur le budget « tourisme » :

J'ai saisi l'occasion de souligner la nécessité de **conforter le dispositif des «vacances pour tous»** mis à mal de façon insidieuse par les décisions répétées depuis 2002 par l'actuel Gouvernement. Cette mesure pénalise de nombreuses familles avec ou sans enfants qui ne peuvent profiter des vacances.

Depuis

le vote par la majorité gouvernementale de la « loi postale », La Poste est devenue une entreprise dont la majorité des services est désormais soumise à la concurrence. Je pense qu'il est indispensable, au plus vite, de tout mettre en œuvre pour que la proximité reste un plus de « notre Poste », afin qu'elle maintienne ses services au plus près de ses habitants. Lors de l'inauguration des nouveaux locaux de la poste de Niort le 12 décembre dernier, j'ai saisi l'occasion de dénoncer les projets européens de libéralisation dont l'impact serait lourd de conséquences en terme d'emplois. J'ai aussi exigé que la fermeture du centre de tri se fasse, comme convenu avec le Président de la Poste, sans aucune suppression de « poste ».

**CHACUN D'ENTRE NOUS DOIT SE MOBILISER POUR MAINTENIR LE SERVICE PUBLIC POSTAL DE PROXIMITE !**

## LE POINT SUR « LA POSTE »

Depuis maintenant de nombreuses années je suis l'évolution de La Poste au niveau national, régional, départemental et à Niort.

J'ai fait le point de l'activité de cette entreprise avec le directeur de La Poste des Deux-Sèvres à l'automne dernier. Ayant rappelé mon attachement à un service public de proximité et bien entendu à la présence de bureaux de poste en zone rurale, dans les quartiers de la ville de Niort, je me suis inquiétée de l'évolution de l'activité de La Poste centrale de Niort qui fragilise les bureaux de proximité dont celui des Brizeaux, de Saint Liguaire.

## JE DIS NON A LA PRIVATISATION DE GDF

La loi relative à l'énergie a été adoptée le 14 novembre 2006 en commission mixte paritaire à l'Assemblée nationale. Durant tout le mois de septembre, durant des séances marathons, je me suis mobilisée contre le projet de privatisation de GDF et contre sa fusion avec Suez. Au cours de ces débats plutôt âpres, nous avons plaidé pour que l'énergie reste de la responsabilité de l'Etat et pour la création d'un pôle énergétique national regroupant EDF et GDF.

Le groupe socialiste a déféré au Conseil constitutionnel, l'article 39 du texte qui permet la privatisation de Gaz de France, en se reposant sur le 9<sup>ème</sup> alinéa du Préambule de la Constitution de 1946 qui dispose que « *Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité* ».

L'argument invoqué par la droite d'un regroupement de bon sens qui permettra de réduire le coût de cette énergie pour les Français est un mensonge.

Le passage dans le secteur privé aboutira rapidement à des différences considérables dans le prix du gaz pour des usagers devenus clients.

Je me suis opposée comme toute la gauche à ce projet néfaste à l'Assemblée Nationale.

**JE DIS OUI A UN GRAND POLE ENERGETIQUE PUBLIC NATIONAL EN LIEN AVEC D'AUTRES ETATS EUROPEENS ! LA FUSION GDF / SUEZ NE POURRA SE FAIRE QU'A PARTIR DU**

**1<sup>ER</sup> JUILLET 2007 ;  
UNE REVISION DE  
CETTE DECISION  
EST DONC  
POSSIBLE !**



## FAISONS DU LOGEMENT SOCIAL UNE PRIORITE !

Le logement social est une question difficile.

Depuis trop longtemps notre pays ne construit pas assez de logements et offre des logements insalubres. Le Gouvernement en a fait un engagement national à travers la loi du 13 juillet 2006. Or, la réalité est tout autre. La priorité du Gouvernement n'est pas au logement social.

Rien n'est fait pour solvabiliser les locataires modestes !

Rien n'est fait pour contraindre les maires qui ne bâtissent pas de logements sociaux !

Rien ne garantit la pérennisation de l'affectation du produit des livrets A au développement du logement social.

Les seules dispositions intéressantes de ce texte sont relatives à l'outil foncier

## LOI SUR L'EAU

Enfin votée par le Parlement, ce texte tant attendu propose quelques avancées mais qui ne sont pas de nature à résoudre les grosses difficultés rencontrées en matière de gestion de l'eau. Atteindre un bon état écologique des eaux demande un effort important et celui-ci ne doit pas reposer sur les seuls ménages. L'application du principe pollueur-payeur n'est pas au rendez-vous.

Enfin, la mise en place d'un droit à l'eau et d'une tarification sociale de l'eau est absente.



## RESPECTONS LA DIVERSITE BIOLOGIQUE ET SES HABITATS !

Suite aux excès observés l'année dernière dans la vallée du Lambon, j'ai lancé un appel aux utilisateurs de véhicules «quad» et «4x4» afin qu'ils prennent conscience des dégâts occasionnés par leurs véhicules motorisés dans le lit du Lambon et qu'ils respectent la loi et la réglementation en vigueur.

L'association de restauration du Lambon et de ses affluents dont je suis présidente, qui oeuvre depuis quelques années maintenant à la réhabilitation de ce petit cours d'eau, a vu l'année dernière son travail en grande partie détruit en raison du passage de tels engins motorisés à des endroits interdits.

J'ai aussi saisi le Préfet pour qu'il fasse la lumière sur la tenue d'un motocross sur un terrain privé, dans une zone protégée, sans autorisation.

J'ai sensibilisé les maires de la circonscription à la disparition des chemins creux, vicinaux et autres sentiers de traverse et leur ai demandé de participer à la protection de ce patrimoine.

notamment par la mobilisation de terrains publics et la création d'une taxe forfaitaire sur l'urbanisation des terrains.

**On est loin d'un engagement de la Nation pour le logement !**

La ville de Niort s'est emparée de ce chantier de renouvellement urbain en signant une convention avec l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) : en soutenant la construction de logements sociaux, en combinant des opérations de logements locatifs et d'accession sociale à la propriété. De grands chantiers de réaménagement du quartier du Clou Bouchet, Tour Chabot, La Gavacherie sont en préparation avec des opérations de démolition et de construction.

*Pour voir aboutir ce projet j'ai amené une subvention de 35 000 euros sur la réserve parlementaire.*

**Je soutiens le combat mené actuellement pour les personnes sans abris !**

## MON SOUTIEN AUX SANS PAPIERS

J'ai été révoltée, comme beaucoup d'entre vous, par le sort des enfants d'immigrés en situation irrégulière.

En effet, l'arrestation d'enfants sur les lieux de l'école, voire même les interpellations effectuées en classe, avaient de quoi nous émouvoir même si elles s'appuyaient sur des textes réglementaires en vigueur.

C'est sous la pression de l'opinion publique, c'est grâce à notre soutien que ces familles ont obtenu l'espoir de se voir régulariser.

Malheureusement, sous ce miroir aux alouettes de la régularisation se cache une politique discrétionnaire, injuste qui est une politique de quotas inavouée.

## PROJET DE LOI SUR LA DÉLINQUANCE

Au côté de mes collègues députés socialistes, lors de son examen à l'Assemblée Nationale, j'ai livré bataille contre ce texte. Le projet de loi sur la délinquance prévoit notamment un durcissement des sanctions contre les mineurs délinquants et les multirécidivistes.

Il instaure également une « présentation immédiate » des jeunes délinquants et comporte un volet santé mentale. Enfin, il prévoit que le maire ait accès à des informations confidentielles que seuls les travailleurs sociaux détenaient jusqu'alors. Le partage du secret professionnel remet en cause un outil de travail essentiel pour les éducateurs et assistants sociaux qu'est la confiance établie avec la personne en difficulté.

Il s'agit du 6<sup>ème</sup> texte de loi sur la délinquance et la sécurité présenté par le ministre de l'Intérieur qui signe ainsi l'échec de l'ensemble de la politique du Gouvernement mené sur notre territoire.

JANVIER 2007



# la lettre

## de Geneviève GAILLARD

— votre députée —

Alain MATHIEU, suppléant

## édito

### BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2007 !

Bonne Année à vous, à toutes celles et ceux qui vous sont chers et qui partagent vos moments de joies, de bonheurs mais aussi de peines qui ponctuent malheureusement la vie de chacun d'entre nous.

Bonne année à celles et ceux qui nous aident au quotidien grâce à leurs actions généreuses, à celles et ceux qui font vivre la cité, nos territoires, mais aussi qui donnent à notre pays le goût de l'exemple dans des domaines aussi variés que la santé, l'éducation, la justice, le logement, l'environnement, la protection des animaux, les droits de l'Homme et bien d'autres encore.

Leur travail est ardu, ingrat et la reconnaissance que nous leur devons doit s'amplifier car depuis 2002, leurs moyens humains et financiers n'ont cessé de se réduire, alors que paradoxalement, les carences multipliées de l'Etat les placent en première ligne du front de l'action.

L'année 2007 va connaître deux échéances majeures pour notre pays.

Sachons utiliser ces scrutins fondamentaux que nous offre la démocratie pour que cesse l'affaiblissement de notre tissu associatif et pour qu'enfin le mot solidarité retrouve le sens qu'il n'aurait jamais dû perdre : la



À l'Assemblée Nationale

mutualisation de nos moyens, de nos forces, de notre aide pour que chacun d'entre nous accède au meilleur.

La politique de l'Etat est le reflet des priorités gouvernementales.

Au printemps prochain, elles seront, je l'espère, plus innovantes, plus nobles et plus ambitieuses car inscrites dans l'idée d'un partage efficace et performant de l'activité et des ressources.

Nous qui avons ces désirs pour demain, savons que notre généreuse mais lourde responsabilité implique des choix parfois difficiles. Ma détermination reste très forte ainsi que mon engagement pour réussir ensemble.

*Geneviève*

### Membre du comité de défense « Sauvons la CAMIF », je soutiens la CAMIF ET SES SALARIÉS

Membre du comité « Sauvons la Camif », je soutiens cette entreprise de l'économie sociale et ses salariés dont le sort est encore incertain.

Je participe régulièrement aux rencontres riches et fructueuses de ce comité de soutien qui a fait des propositions restées lettres mortes, aux dirigeants de la coopérative.

Espérons que les négociations en cours, faites dans le plus grand secret aboutissent à une solution viable.

Cette coopérative ne pourra vivre durablement que si une mobilisation importante des sociétaires est initiée et que si le projet de redressement est expliqué et partagé.



## STAGE AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NIORT

Sur invitation de M<sup>me</sup> le Procureur de la République et de Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Niort, j'ai eu l'occasion de m'immerger pendant deux journées au sein de cette juridiction. Cette expérience m'a convaincue de l'importance pour l'élu du peuple que je suis, d'aller au cœur des activités de chacun pour mieux comprendre les problèmes posés. Le constat que j'ai pu faire révèle l'état consternant des locaux, le manque criant

de personnels et malgré cela une qualité remarquable de la mission remplie par cette juridiction à raison d'efforts considérables. Je me suis fait le relais auprès du Garde des Sceaux, ministre de la justice de cet état de fait. Je me réjouis d'apprendre qu'un programme de remise à niveau du patrimoine immobilier des juridictions de Niort est décidé, que la carence en personnels a retenu toute l'attention du Ministre, et qu'un mouvement de personnels s'est opéré.

## A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

A l'Assemblée Nationale, je partage mon temps entre les séances publiques et les commissions auxquelles j'appartiens.

Je suis :

- membre de la commission des affaires économiques ;
- membre de la mission d'information sur la grippe aviaire ;
- présidente du groupe d'études sur la protection des animaux ;



Dans la cour du Palais Bourbon

- vice-présidente du groupe d'études sur l'économie sociale ;

- membre du groupe d'études sur la préparation de l'adoption d'un Traité international relatif au commerce des armes légères et de petit calibre et à la question des mines antipersonnel ;

- membre des groupes d'amitié entre la France et la Macédoine, le Pakistan, le Tibet, le Timor oriental, la Roumanie et la Bolivie ;

- membre du groupe d'études à vocation internationale sur la Libye ;

- membre titulaire du comité de l'initiative française pour les récifs coralliens.

La participation à ces commissions, comités, missions d'information et groupes d'études implique l'organisation d'auditions ou la contribution à de nombreuses séances de travail destinées à anticiper d'éventuelles répercussions de propositions législatives.

J'interviens également à de nombreux colloques et rencontres ; les derniers concernaient la biodiversité et les transports.

J'interroge les ministres soit par des questions écrites, soit par des questions d'actualité en séance (vous pouvez consulter l'ensemble des questions que j'ai posées sur le site de l'Assemblée Nationale : [www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr) ou sur mon site [genevieve-gaillard.com](http://genevieve-gaillard.com)).

## EN CIRCONSCRIPTION

Je participe, en fonction de mon emploi du temps, aux assemblées générales de nombreuses associations, à des séances de travail organisées par les organismes d'Etat et institutionnels, à des colloques, à des inaugurations, je rencontre les élèves des écoles, des collèges... Je me déplace dans les quartiers, j'organise des réunions publiques dans les communes de la circonscription, je rencontre régulièrement les élus locaux, les organisations professionnelles, les représentants syndicaux et les habitants de la 1<sup>ère</sup> circonscription. Je reçois sur rendez-vous à ma permanence parlementaire.

Toutes ces rencontres sont des moments indispensables pour mener à bien le travail parlementaire.



Lors d'une Assemblée Générale des Anciens Combattants des Deux-Sèvres, avec J.M. Petyt et G. Rizzi

Si vous souhaitez me rencontrer, n'hésitez pas à contacter mon secrétariat pour fixer un rendez-vous en téléphonant au : 05 49 77 29 40

Permanence parlementaire : 43, rue du 24 février - 79000 Niort • Courriel : [deputee@genevieve-gaillard.com](mailto:deputee@genevieve-gaillard.com)

Site Internet : <http://www.genevieve-gaillard.com>

*Lettre de Geneviève GAILLARD, députée de la 1<sup>ère</sup> circonscription des Deux-Sèvres*